

Poste de Tamaris : les propositions de Sandra Torres

« Face aux rumeurs qui circulent quant à la fermeture du bureau de poste de Tamaris » et aux « nombreux témoignages » de « désarroi » qui lui ont été apportés, Sandra Torres (Les Républicains) a décidé de s'exprimer.

Certes, « La Poste fait face à de nombreuses difficultés économiques : baisse de chiffres d'affaires sur le traitement et l'acheminement du courrier, baisse de fréquentation des bureaux de poste, obligation de diversification... », reconnaît l'élue d'opposition au conseil municipal de La Seyne et de la majorité au conseil régional. Mais « c'est pourquoi (...) il nous faut être force de propositions ! ».

Comme évoqué lors du conseil municipal seynoïse du 28 novembre (*Var-matin* du 29 novembre), « créons une Maison des services publics », reprend Sandra Torres. « Les locaux appartiennent à la ville, donc pas de loyer à payer. Une convention peut être établie entre la Poste et



Le bureau de poste de Tamaris n'en finit pas de faire parler...

(Photo doc D. L.)

la ville (...). Les missions pourraient être les services postaux (timbres, enveloppes, colis...) et financiers (retrait et versement d'espèces, paiement de mandat cash, transmission des dépôts de chèques...).

Quant au personnel, « pourquoi ne pas détacher un agent communal avec des missions d'état civil ? », pro-

pose-t-elle. « Il pourra ainsi en complément assurer les services postaux » et, dans ce cadre, « La Poste peut verser à la commune une indemnité mensuelle d'environ 1 000 € » : « Cela ne couvre pas le salaire d'un fonctionnaire territorial mais y contribue pour une grande partie ! ».

« Nous pouvons établir avec

La Poste un lien de partenariat fort, gagnant-gagnant, et servir, ce qui est l'objectif, l'intérêt général », conclut l'élue : « Offrir un service public de proximité aux usagers, habitants, personnes de passage et commerçants est indispensable, surtout dans nos quartiers sud (...) Maintenons notre agence postale de proximité ! ».